



MAIRIE
DE
TRÉGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine -
– VOISIN Valérie - TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DION
Michel – FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX
BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - VERGOS Sylvie
– JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita –
DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – SALAUN
Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN
DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.
formant la majorité des membres en exercice.

Absent :

- Dominique DERVOUT

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Yannick SELLIN à Luc LAURENT
- Muriel LE GAC à Régine SCAER JANNEZ
- Philippe NIMIS à Michel TANGUY
- Vincent LE MAREC à Jean-Paul NIVEZ

Date de convocation : 24 juin 2014

Brigitte BANDZWOLEK est nommée secrétaire de séance.

AFFECTATIONS DE RESULTATS 2013 BUDGET DE LA VILLE

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Monsieur Le Maire indique que suite au vote du compte administratif et avis positif de la commission des finances et du personnel, il y a lieu d'affecter les résultats de 2013. A la clôture de l'exercice 2013, il est constaté :

- un excédent de fonctionnement de 1 757 505,35 € qu'il est proposé d'affecter en recettes à la section d'investissement à l'article R1068.

- un déficit d'investissement de 1 948 863,59 € qu'il est proposé d'affecter en dépenses à l'article D001

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 23 voix, approuve les affectations de résultats 2013 pour le budget principal.

Mesdames BANDZWOLEK, SINQUIN DANIELOU, LE GUILLOU et Messieurs CANTIE et CHARPENTIER s'abstiennent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 3 juillet 2014

LE MAIRE
Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140704-DE1401071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2014

Publication : 07/07/2014